

## Camouflage des cicatrices et des vergetures

---

- **Combien de séances sont nécessaires ?**

Chaque cas étant différent, il est difficile de répondre précisément. Dans certains cas, une seule séance suffit, parfois trois sont nécessaires.

- **Des retouches sont-elles nécessaires ?**

Suite à une micropigmentation au niveau d'une cicatrice, il est primordial d'effectuer une 1<sup>ère</sup> retouche cinq semaines après. Cette retouche permettra de réaliser les derniers détails pour un résultat optimal.

Il faut savoir que cette prestation nécessite un entretien car la couleur ainsi que la tenue évoluent avec le temps.

- **Quel est l'aspect de la cicatrice suite à une intervention ?**

Suite au traitement, la cicatrice sera boursouflée et rouge pendant 72 heures. Ce n'est qu'après ce délai que votre peau sera rétablie et que vous constaterez le résultat.

- **Des allergies sont-elles possibles ?**

Les pigments que nous utilisons sont d'excellentes qualités et conformes aux nouvelles normes suisses et européennes. On ne peut cependant exclure totalement les risques d'allergie.

En effet, il a été constaté, suite à des études sur les allergies, que des personnes peuvent très bien supporter un produit X pendant des années puis développer une allergie.

- **A partir de quand puis-je effectuer cette intervention ?**

Vous pouvez avoir recours à la dermopigmentation des aréoles uniquement dans les 12 à 18 mois suivants votre intervention.

- **Cette intervention est-elle douloureuse ?**

La dermopigmentation d'une cicatrice n'est pas vraiment douloureuse. Il peut y avoir un certain inconfort associé à la procédure et un gonflement local de la peau pigmentée.

Pour éviter cela, et soulager la gêne durant le traitement, des crèmes antidouleur et calmantes sont utilisées.